L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 12 JUILLET 1881.

SPECTACLES [illegible]

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade,

Mardi Soir, 12 Juillet 1881.

Commençant à 8:30 P. M.

W. Borchert............Chef d'Orchestre
N. Gawert............Solo de Cornet
Prof. Weitenbach......Exécutant sur 16 tambours à la fois.

PROGRAMME.

Première Partie.

1 Marche [illegible]............[illegible]
2 Ouverture Don Juan............Mozart
3 Valse [illegible]............[illegible]
4 Finale d'Ariele............[illegible]

Deuxième Partie.

5 Ouverture Guillaume Tell............Rossini
6 Quadrille [illegible]............[illegible]
7 Fantaisie Traviata............Verdi
Solo de Cornet exécuté par le Prof. Gawert.
8 Grande Sélection [illegible]
9 [illegible] Weitenbach.

Troisième Partie.

10 Pot Pourri [illegible]............[illegible]
11 Polka Mazurka Anna............[illegible]
12 Galop [illegible]............[illegible]

Prenez les chars coin des rues Bassin et Canal. Les trains partent à de courts intervalles.
12 juillet—

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le fameux orchestre du Professeur MOSES,

William [illegible]............cornettiste-soliste
Illumination électrique.

Concert en matinée tous les samedis, à midi.

On pourra se procurer des trains spéciaux, à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.

Des trains partent des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin, et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après midi alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures du soir et ensuite toutes les 20 minutes.

Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.

Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.

Les Dimanches les trains de après-midi partiront tous les quarts d'heure.

15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.

1er mai— C. B. EVANS, Surintendant.

Banque Mutuelle. — Nelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la Direction, tenue le 29 du courant, il a été résolu de déclarer un dividende de quatre pour cent payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
1er juil—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.—Un dividende de Trois Piastres par Action sera payé aux actionnaires, VENDREDI 15 juillet, sur les bénéfices des six derniers mois.

Tout transfert d'action entre le 8 et le 15 juillet doit être fait "ex dividend."

V. VALLOIS, Secrétaire.
22 juin—au 15 juil

Nlle-Orléans, 7 juillet 1881.

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'à MARDI 12 du courant, à 10 heures du matin pour la vente de la grille de fer,—fer forgé supérieur du Tennessee—qui fait l'entourage de la Place Congo ou de la Place d'Armes.

S'adresser aux commissaires de la Place Congo, rue Carondelet 57, au rez-de chaussée.

Le privilège de rejeter toutes les offres et propositions est réservé.
8 juil—

Département du Commerce,

Salon 12 de l'Hôtel de Ville,

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1881.

DES soumissions cachetées seront reçues au salon du maire, jusqu'à midi, le [illegible] jour du mois d'août 1881, pour la vente du droit de passage en franchise du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, avec tout le matériel roulant et tout ce qui y appartient, pour une période de vingt-cinq (25) ans, à partir de la date de l'expiration des dites franchises, savoir: 9 février 1883.

La vente se fera conformément à l'ordonnance No 7172 et les stipulations enregistrées au bureau de l'administrateur du commerce.

Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt ou d'un chèque certifié de $30,000, comme garantie de l'intention du soumissionnaire d'accepter l'adjudication, laquelle somme sera forfaite en faveur de la ville au cas où le contrat ne serait pas signé, et sera gardée comme dépôt spécial jusqu'à livraison finale du dit chemin et de sa propriété.

Les soumissionnaires auxquels le contrat ne sera pas adjugé seront remboursés de leurs dépôts le jour où la vente s'effectuera.

Toutes les soumissions doivent être faites séparément comme suit: 1° Pour la ligne principale ou le trunk line des rues Baronne, Triton Walk et St-Charles. 2° Pour la ligne-branche de la rue Jackson.

Le tout devant se faire conformément aux spécifications sus-mentionnées.

WM. FAGAN,
Administrateur du département du Commerce.
2 juil—3,10,17,24,31—7 août

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau; un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la [illegible] de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

2 avril 1an—Dim,Mar,Jeu

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS BLEUS,

Coin Vieille-Levée et Bienville,
4 juil.80—1an Nlle-Orléans.

Cure de la Névralgie

(Croissant).

REMÈDE composé entièrement de végétaux et parfaitement inoffensif. Il guérit: Névralgie, Rhumatisme, Goutte, Migraine, Mal de Gorge, Lassitude ou Enflure des membres du corps et toutes les Maladies inflammatoires. Nous publions ci-après quelques-uns des certificats que nous avons reçus:—Hazlehurst, Miss., 5 jan. 1881.—Le présent est pour certifier que j'ai fait usage dans ma famille du "Clement's Neuralgic Cure" et que je le considère un remède des plus efficaces.—R. J. Catching, maître de poste.—Gallman, Miss., 31 mars 1881.—M. T. D. Clement: Le présent est pour certifier que je souffrais, comme m'en avait informé mon médecin de famille, d'une névralgie des reins, et mon médecin me considérait mort. Deux autres médecins furent appelés pour me faire une incision, mais avant le jour fixé pour l'opération, je reçus une bouteille de votre "Neuralgic Cure" qui me guérit entièrement. On peut m'écrire à cet effet, je jurerai de l'exactitude de ce qui précède. Respectueusement, John Corr.—De la Nlle-Orléans, les suivants: Mme A. Snow, 73 rue Claiborne, côté Sud, guérie immédiatement de la névralgie après 40 ans de maladie.—Bernard Hass, coin des rues Commune et Claiborne, guéri des internes et de graves contusions.—Prix $1.00 la bouteille.—Préparé par

CLEMENT & WOOD,
162 rue de la Commune, N. O., Lne.
Escompte libéral aux marchands.—A vendre par CHS. U. GAUDET, coin des rues Remparts et St-Louis.
11 juin—6m,D,M,J

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17 ......RUE BARONNE...... 17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant augmenter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1853. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages en au delà des délais fixés forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en au besoin déclaré. 5jan—1an

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
26janv—[illegible]

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs boîtes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déjoint ou se cambre, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits,

sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des cadres en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être sous aucun [illegible] de bois.

Ils marteaux, à corde posés par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.

Nous serons très obligé si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL,

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 1[illegible]

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge, mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public, comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gandet, 183 rue Douane.
E. L. Taney, M. D. — C. Délery, D. M. P.
E. Harrison — Gondeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 95 rue St-Charles.
Dr Faget — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquise. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 30 janv—6 m. Dar.J.

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et l'accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation des pianos seront directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promptement exécutées.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.
20 [illegible]

Biscontau Frères,

L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIES, liqueurs et magasin de fourrages, des meilleures qualités, ainsi que [illegible] maïs, avoine, son et graines de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1 an.

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
Nov—1an D.V.D

A S I

PRENEZ AVIS:

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 9 Août 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE H.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 9 Août 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

- 9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les nos voisins suivant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit......2,700
- 9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les nos voisins suivant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit......1,800
- 9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les nos voisins suivant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit......900

1,857 Lots montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettre l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du

MARDI, 9 Août 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées [illegible] [illegible] attachées aux [illegible] à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de [illegible] doivent être faites [illegible] de la Compagnie [illegible]

Envoyez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au
No 212, Broadway, New-York

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Alfred [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3851. Division —. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Bertha Krumbhaar et Mme Norma Conrad, exécutrices testamentaires du décédé, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 juil—12,16,21

Succession du Dr Warren Stone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3880—Division —. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme R. D. Stone, exécutrice du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
8 juil—8,12,17

Succession de W. H. Jervey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 286.4—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16.

Succession de Veuve Joseph Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1972—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16

Succession de Ann Kingston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1102—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16

Succession de Mme Lucrèce Bilisoly Louvel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3925—Division D—Attendu que Stephen Chalaron, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Lucrèce Bilisoly Louvel, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16.

Succession de John Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63—Division B. Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif de la succession de feu John Marks, décédé [illegible], avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juil—7,12,16.

Succession de Adèle Macarty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2788—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. E. Conrelle exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 juil—9,12,17

Succession de Thos. Langridge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3626—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John G. Gaines, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 juil—2,7,12.

Succession de John Burnside.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3766—Division C.—Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Burnside, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 juil—2,7,12

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et [illegible] par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; la scrofule, les affections cutanées l'alcoolisme, et les maladies des femmes. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux etc. S'adresser à

F. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billets pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à octobre, en soit fait usage, $17.
20 mai—6m. D.Mar.J.

PENSION PRIVÉE

Tenue par Mr COTT,

A la Grande Ile.

Prix par jour............$ 2 00
" " semaine............10 00
" " mois............40 00
Références MAD. HOULNE
Coin St-Louis et Bourbon.
17 juin—1m—DMarV

HOTEL LABAT,

A Abita Springs.

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.
19 juin—au 31 août

Mulberry Grove Hotel!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension bourgeoise, près de Covington, où les personnes qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront tout le confort désirable. Il se trouve sur les lieux: Ombrage magnifique, site admirable, sources minérales, bains, etc., etc. Mes prix sont très modérés.
11 juin—1m. S, M, J. C. THIERY.

PENSION FRANÇAISE

A NEW-YORK,

No 15 University Place.

PAR NICOLAS BETTING.

Bonne table — Belles chambres Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison.
9 juin—3m

CULLUM SPRINGS,

A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala. Ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10.

Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Eykeshi, rue Decatur, 52, et à J. Alsina, rue Dryades, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala.
25 mai—6 s

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont modérés, savoir: par mois, $45; pour quinze jours $25; par semaine $12. 21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,350 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co.,
PROPRIETAIRES.

CONDITIONS.

Par jour............$ 3.00
Par semaine............12.00
Par mois............50.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc. tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des comptoirs [illegible] des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau des plus renommée dans ces [illegible]. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre localité.—Bains [illegible] et bains turcs, bains chauds et froids, à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures, [illegible] à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest. Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.

Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.

M. JNO. P. MUMFORD, et le major O. D. Hickle, du City hôtel, de la Nlle-Orléans, sont nos agents.

CHAS. E. SMEDES & Co.
13 mai—3m.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Marie N. Vallère et mari, versus Joseph Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3513.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le chemin Gentilly en cette ville, mesurant [illegible] arpents et quatre-vingt-quatre toises de face sur le dit chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, décrit et mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 21 octobre 1854.

Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le dit défendeur peut avoir acquis contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour des appropriations illégales, par la dite corporation d'une portion de terre sur la dite ferme ou morceau de terre, pour le creusement d'un canal à travers le dit terrain et pour tous les dommages causés à la dite propriété résultant de la dite excavation.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Marie Nicomette Vallère, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en cette ville, le 29 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juin—11,18,25, juillet 2,9,12

Mathias Boll vs John Wendel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3033—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement village de Carrollton, et désignés par les numéros dix et sept sur un plan dressé par N. Moelhausen, architecte, le troisième jour de janvier 1866, et déposé en l'étude de Greenburg R. Stringer, un notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-trois du livre de plans, et compris entre les rues Cambronne, Deuxième, Burthe, et Jefferson, dans l'ilet F. Les dits lots numéros dix et sept mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

Etant la même propriété acquise par le feu Bénédict Wendel par achat de Frédérick W. Schmidt par acte pardevant Greenburg R. Stringer, notaire, le 10ème jour de mai 1848.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11,18,25,2,9,12, juillet

Frank Sharp vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 2297—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 juin 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Webster, dans cet Etat, dans le district des terres nord-ouest de la Louisiane, à savoir: Le quart nord-est du quart nord-est de la section Trois contenant trente-sept 76/100 (37 76/100) acres dans le township dix sept nord Range, huit ouest. La première propriété décrite a été acquise par Frank Sharp par achat des successions de H. M. et L. M. Hyams, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 18me jour d'avril 1878, et laquelle dite propriété a été achetée par feu H. M. Hyams par achat de l'Etat de la Louisiane, conformément à la patente 117, 79.

2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Derbigny et Roman, composé d'un lot de terre désigné par le numéro vingt-sept, dans l'ilet numéro quatre-vingt-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de David L. McCay, anciennement notaire en cette ville. Lequel lot de terre, ainsi désigné, mesure dix pieds anglais trente-deux pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent dix pieds et fondé à la rue Derbigny et formant l'encoignure des rues St-Louis et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que ledit Frank Sharp a acquise par achat de Jules L'Hote et Emma L'Hote, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 24 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions pour la première propriété—Comptant sur les lieux.

Termes et conditions pour la deuxième propriété: 1° Au comptant une somme suffisante pour payer un billet, garanti par une première hypothèque de $244 66 2/3 en date du 1er mai 1880, payable un an après date, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement, et les frais et coûts de l'affaire de la vente ainsi que les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du prix d'adjudication) le paiement d'un billet de $246 66 2/3 en date du 1er mai 1880, payable deux ans après date, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement, garanti par une première hypothèque sur la dite propriété conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 24 mai 1880.

3° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence de son adjudication) le paiement d'un billet de $800 en date du 25 février 1881, payable douze mois après date, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement.

4° Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et comme syndic.
5 juil—5 12 19 26 août 2 6

Succession de Pierre Davie; Julia A. Delambe, veuve P. Gasquet; Louise F. Rondeau; Mathilde J. A. Martin, veuve de Pierre Magne; Alfred Henriet versus James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3160—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Baronne et Dryades, mesurant cent soixante pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, bornée sur le côté vers la rue Joséphine par une ligne de quarante-cinq pieds de distance de la dite rue, et sur le côté vers la rue Jackson par une ligne de cent trois pieds pris de distance de la dite rue.

La totalité du dit ilet appartenant au dit James Coyle, qui a acquis la dite propriété par achat de Elisha Crocker, par un acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le 5 janvier 1854 à l'exception d'un morceau de terre formant maintenant la façade de la rue Baronne du dit ilet, que Coyle a acheté de la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 juil—5,12,19,26—août 2,6

Charles F. De Cerny vs. James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3743—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes usuelles et dépendances qui y appartiennent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Baronne, Dryades et Joséphine, à savoir:

Une portion ou lot de terre mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent trente pieds de face à la rue Jackson, sur laquelle deux rues il se trouve une encoignure; les améliorations qui s'y trouvent consistent en deux résidences Nos 548 et 546 rue Baronne.

Une portion ou lot de terre mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Baronne, à peu près de cent trente-cinq pieds du lot ci-dessus décrit, sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles; les améliorations qui s'y trouvent consistent en deux résidences Nos 524 et 526 rue Baronne.

La totalité du dit ilet de terre appartient au même propriétaire, James Coyle, et fut acquise par lui par achat, de feu Elisha Crocker, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le 5 janvier 1854, sauf un morceau de terre formant la façade du dit carré rue Baronne, et que le dit James Coyle acheta de la "Society for the Relief of the Destitute Orphan Boys."

2° Un morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, formant le coin des rues Jackson et Dryades, et mesurant cent vingt-cinq pieds de face rue Jackson sur cent trois pieds six pouces de profondeur et de façade rue Dryades.

3° Et une portion de terre dans le même district et carré formant le coin des rues Dryades et Joséphine, et mesurant environ quarante-cinq pieds de face rue Dryades, sur cent vingt pieds de profondeur et de façade rue Joséphine. Le tout du dit carré de terre est possédé par le dit James Coyle et fut acquis par lui par achat de feu Elisha Crocker, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le cinq janvier 1854, sauf un morceau de terre formant maintenant la façade du carré rue Baronne, que le dit James Coyle a acquis par achat de la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5juil—5,12,19,26—2,6 août.

New Orleans Homestead Association vs. Thomas Kelly.

ANCIENNE QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,968 maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3719.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'ilet numéro cent cinquante-huit, qui est compris entre les rues Première, Deuxième, Liberté, anciennement St-André et St-David, conformément à deux plans, un dressé par C. A. Hedin, anciennement voyer, en date du 1er de mai 1851 et annexé pour référence à un acte passé devant E. L. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le deuxième jour de mai 1851 et sur un autre plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-huit, conformément au dit plan, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles (au pied américain). Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui en font partie et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de la succession de Henry Meyer par acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 25ème jour d'août 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—[illegible], 5,12,19,23 juil

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Richard Lloyd versus Charles H. Chase.

ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,813, maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3617.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters anciennement Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Race et Orange, désigné par le No six sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 3 mai 1859 et déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, et mesurant soixante-douze pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, cent cinquante quatre pieds de face à la rue Orange, cent quarante et un pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du fond qui la divise du lot No Cinq, et trente six pieds six pouces et une ligne dans le fond.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par un acte d'achat de W. C. Lipscomb, passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le 29 mai 1872, enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 432.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,12 juil.

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Mme Charles T. Ballard et mari et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Clinton, Bienville, Douane et Peters, désigné par le lot No 7 du dit ilet, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 31ème jour de décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire en cette ville, dans le livre des plans No 1, folio 59, le dit lot de terre mesure (au pied américain) vingt cinq pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Peters, vingt quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne supérieure traversant de la dite rue Peters à la rue Clinton, et quatre-vingt-sept pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne inférieure et traversant aussi de la rue Peters à la rue Clinton, lesdites mesures étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Lesdites bâtisses consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le No 27 rue Peters. Ensemble avec 93 actions du fond hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées, étant la même propriété qui a été acquise par feue Mme Emilie Breaux, au moyen d'une vente à partage faite entre les héritiers de feu Samuel Locke, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: L'acquéreur devra fournir un billet d'action de quatre cent quatre-vingt piastres, payable le 1er novembre 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Le billet d'action ainsi fourni devra être garanti avec un acte hypothécaire passé par Mme Emilie Breaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pardevant F. Grima, notaire, le 10 mars 1860 et avec l'acte du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9, 16, 23, 30, juillet 7, 12.

Hugnet & Culver; G. L. Wright, arme-[illegible] vs. The New Orleans Park.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2694—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 19 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain jugement rendu par l'ex-4ème Cour Supérieure de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 2447 enregistrée "Commissioners du Parc de la Nlle-Orléans vs. la ville de la Nlle-Orléans le 7 juin 1873 et signé le 12 juin 1873. La partie décrète est comme suit:

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur des plaignants, les commissaires du Parc de la Nouvelle-Orléans, et contre la ville de la Nouvelle-Orléans, le défendeur, pour la somme de soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit piastres et 12 cents avec 5 0/0 d'intérêt de la demande judiciaire jusqu'à parfait paiement et que le défendeur payera les frais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—12,15,19

George et Charles Hohenschuler versus Nicholas Yung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3101.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan public à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro soixante-dix-huit, et compris entre les rues Berlin, Bordeaux, Dryades et Upperline.

2° Un certain carré de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 12 B, borné par les rues Hampson, Seconde, Clinton et Hillary, comptant 24 terrains. Le terrain No 1 a trente pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, sur la rue Hillary, de 100 pieds. Les terrains de 2 à 8 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 9 a 30 pieds 6 pouces et 6 lignes rue Seconde sur une profondeur et façade rue Clinton, entre lignes égales et parallèles, de 100 pieds. Les terrains 10, 11, 12 ont chacun 25 pieds de face rue Clinton sur 137 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 a 30 pieds 6 pouces rue Hampson sur 100 pieds de profondeur et façade rue Clinton. Les terrains de 14 à 20 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces 5 lignes de face rue Hampson sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 21 mesure 30 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Hampson et sur une profondeur et façade de 100 pieds à la rue Hillary. Les terrains 22, 23 et 24 ont chacun 24 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—5 juillet 12 19 26 30

Dame Marie A. Dusiho, veuve de Pierre Robert, Léon Perret, Marie Rose Arnaud, Marguerite Bott, épouse de E. Dudey versus James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3160.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tout ce qui y appartient, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Joséphine, Dryades et Jackson, formant le coin des rues Baronne et Joséphine, et mesurant soixante-un pieds de face sur la première rue, et une profondeur et façade de cent quarante pieds sur la dernière.

Le tout, du dit carré de terre est possédé par M. James Coyle, qui l'a acquis par achat de Elisha Crocker, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, en date du 5 janvier 1854 sauf un petit morceau formant maintenant la façade du dit carré rue Baronne, qui fut acquis de la Société des Orphelins (Society for the Relief of Destitute Orphan Boys.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juil—5,12,19,26 —août 2,6

Herman Michaelis versus Henry Gerdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3612.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 1er District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro deux cent quarante-neuf, borné par les rues Florida Landing, Locust, Cypress et Magnolia, sur un plan de W. T. Thompson, en date du 6 janvier 1848, en l'étude de J. R. Marks, notaire, comme plan No 44, mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de face à la rue Florida Landing, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Robert Barnes par acte passé pardevant E. J. Ker, notaire, en date du 24 février 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—28—5,12,19,26,30 juil

Andrew J. Moenan vs. la veuve et les héritiers de Cornelius Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3494—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Polymnia, Carondelet, anciennement Apollo et le Chemin Félicité, et formant l'encoignure des rues Baronne et Chemin Félicité, et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Baronne, cinquante-deux pieds cinq pouces de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui touche au lot qui forme l'encoignure des rues Baronne et Polymnia et quatre-vingt dix-sept pieds cinq pouces de profondeur et de face au Chemin Félicité.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande bâtisse en bois à deux étages, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le feu Cornelius Ahern a acquise par achat de la succession de Richard et Delia Keenan, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15,22,30—juil. 6,12,16.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison double, en bois, à deux étages, Nos 390 et 392 rue Felicity, entre Franklin et Liberté.

Succession de Margaret Grant, épouse décédée de William Foley.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossier No 41,793.

A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 6 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 1er juillet 1881 dossier No 41,793, dans l'affaire de la succession de Mme Margaret Grant, épouse décédée, de William Foley, il sera vendu à l'enchère publique

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Felicity Road, St. Andrew, Franklin et Liberté, et mesure environ 45 pieds et 5 lignes de face rue Felicity Road, sur environ 60 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison double en bois à deux étages, ayant 4 chambres de chaque côté, 2 citernes et hydrant, allées pavées, capables de rapporter un loyer de $15 par mois chaque côté.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à un intérêt de 8 0/0 et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 p.0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer la vente. L'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jne, notaire, 17 Place Commerciale, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
5 juil—5, 10, 17, 24, 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de spéculation.

Trente et un ilets de terre

et

Quatre lots de terre avec maison cottage

Dans le Sixième District.

En bon état de culture.

Bien égoutté et entouré.

Une chance rare pour une bonne spéculation.

Vente par ordre de cour, pour payer des dettes.

Succession de Mme Nancy Anne Carnes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 1212.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté du 14 juin 1881, dans l'affaire de la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, il sera vendu

Les ilets de terre ci-après décrits situés dans le Sixième District de cette ville, à savoir:

1° Ilet No 96 borné par les rues Soniat, Acadia et Clara et la ligne inférieure de Rickerville.

2° Ilet No 90 borné par les rues Soniat, Acadia, Clara et Robert.

3° Ilet No 100 borné par les rues Acadia, Clara, Robert et Upper Line.

4° Ilet No 101 borné par les rues Clara, Robert, Willow et Upper Line.

5° Ilet No 102 borné par les rues Soniat, Willow, Clara et Robert.

6° Ilet No 103 borné par les rues Soniat, Willow et Clara et la ligne de Rickerville.

7° Ilet No 104 borné par les rues Soniat, Willow et Cocola et la ligne de Rickerville.

8° Ilet No 105 borné par les rues Soniat, Willow, Cocola et Robert.

9° Ilet No 106 borné par les rues Upper Line, Willow, Cocola et Robert.

10° Ilet No 107 borné par les rues Upper Line, Claiborne, Cocola et Robert.

11° Ilet No 108 borné par les rues Soniat, Claiborne, Cocola et Robert.

12° Ilet No 109 borné par les rues Soniat, [illegible] et Cocola et la ligne de Rickerville.

13° Ilet No 110 borné par les rues Soniat, [illegible] et Claiborne et la ligne de Rickerville.

14° Ilet No 111 borné par les rues Robert, Barrett et Claiborne et la ligne de Rickerville.

15° Ilet No 112 borné par les rues Robert, Barrett, Claiborne et Upper Line.

16° Ilet No 113 borné par les rues Robert, Barrett, Foster et Upper Line.

17° Ilet No 114 borné par les rues Robert, Barrett et Foster et la ligne de Rickerville.

18° Ilet No 115 borné par les rues Robert, Burthe, Foster et Rickerville Line.

19° Ilet No 116 borné par les rues Robert, Burke, Foster et Upper Line.

20° Ilet No 117 borné par les rues Robert, Burke, Hodge et Upper Line.

21° Ilet No 118 borné par les rues Robert, Burke, Hodge et Rickerville Line.

22° Ilet No 119 borné par les rues Robert, Burthe, Hodge et Rickerville Line.

23° Ilet No 120 borné par les rues Robert, Burthe, Hodge et Upper Line.

24° Ilet No 121 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Upper Line.

25° Ilet No 122 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Rickerville Line.

26° Ilet No 123 borné par les rues Robert, Mintum, Hopkins et Rickerville Line.

27° Ilet No 124 borné par les rues Robert, Mintum, York et Upperline.

28° Ilet No 125 borné par les rues Robert, Mintum, York et Upperline.

29° Ilet No 126 borné par les rues Robert, Mintum, York et Rickerville Line.

30° Ilet No 127 borné par les rues Robert, York et la limite inférieure de Rickerville.

31° Ilet No 128 ayant 180 pieds de face rue York, 96 de face rue Robert, sur une profondeur de 206 pieds sur la limite inférieure, moins un morceau de terre exproprié pour en faire un canal de drainage.

32° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8 et sont contigus les uns aux autres, et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds. Le lot No 7, 31 pieds, et le lot No 8 30 pieds de face chacun rue Colisée sur une profondeur de 101 pieds chacun, le lot No 5 formant le coin des rues Colisée et Robert, l'ilet borné par les rues Soniat et Perrier.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois avec six chambres, citernes, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer les ventes.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, No 129 rue de la Commune, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
19 juin—26—juillet 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX RÉSIDENCES COTTAGE EN BOIS,

Au coin des rues Clouet et St-Claude.

Deux résidences cottage en bois au coin des rues Clouet et Marais,

SUR CINQ LOTS DE TERRE DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de H. Glaser et de sa femme Mme M. Glaser, tous deux décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossiers Nos. 3417 et 3279.

A UN LONG CRÉDIT. A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 16 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu conformément à différents ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un du juge N. H. Rightor de la Division D, dans l'affaire de la succession de Mme M. Glaser, en date du 2 juin 1881, Dossier No 3417 et l'autre ordre du juge H. L. Lazarus de la Division E, dans l'affaire de la succession de H. Glaser, en date du 7 juin 1881, Dossier No 3279, et à un ordre amendé de l'Honorable N. H. Rightor, daté du 10 juin 1881, succession de Mme M. Glaser, Dossier No 3417, à un long crédit, à l'encan, il sera vendu—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, anciennement (Bons-Enfants,) Marais, (anciennement Moreau,) Clouet et Feliciana, désignés par les lots Nos et 16 qui se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Le terrain No 1 forme le coin des rues St-Claude et Clouet, et mesure 29 pieds 7 pouces et 6 lignes de face rue St-Claude, sur une profondeur et façade à la rue Clouet de 117 pieds.

Le terrain No 16 mesure 29 pieds 5 pouces de face rue St-Claude, sur une profondeur de 117 pieds, le tout entre lignes parallèles et au pied américain. Les améliorations consistent en une maison cottage en bois contenant deux chambres, deux cabinets, cuve, lieux d'aisance etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District et ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et désignées comme lots Nos 3 et 4 qui se touchent, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 7 lignes, au pied américain.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc., sur le terrain No 3, une vieille étable et un four de cuisine sur le terrain No 4.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais (et devant Morales) et Urquhart, et désigné par le No 1 qui forme le coin des rues Clouet et Marais, et mesure 32 pieds de face rue Clouet, sur une profondeur et façade rue Marais de 117 pieds 10 pouces et 4 lignes, mesure américaine.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois, avec 3 salons et 4 chambres chacun, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt, hypothèque spéciale et lien du vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès, assurance et transfert des polices ainsi que toutes les clauses de sécurité, 10 0/0 comptant de tout le prix de la vente requis en dépôt sur les lieux pour assurer l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, 61 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881. 12 juin—12,14,19, 26, juil. 3, 9. 16

PAR B. ONORATO.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LE CHEMIN de Gentilly, Troisième District.

Gotlieb Moultye et als. vs. les héritiers de Christian Moultye et Adam Jung et als.

Vente en partage.

No 3360, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 4 et signé le 9 juin 1881, la propriété suivante ci-dessous décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée Gentilly, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 compris entre l'Avenue St Bernard, Duclair, Chemin de Gentilly et les rues Nelson et Rosière et mesure au pied américain comme suit les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Rosière, par 100 pieds de profondeur, le lot No 16 formant le coin des rues Nelson et Rosière et les lots Nos 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nelson, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et au cas de procès l'acquéreur paiera 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant en litige. L'acquéreur assumera en sus de son enchère, toutes les taxes dues et payables en 1881; l'acquéreur devra payer en moment de la vente $175 pour lier la vente. Acte de vente pardevant William H Seymour notaire, No 179 rue Douane, aux frais des acquéreurs, 11 juin—11,18,25, juillet 2,9,16.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Propriétés de choix, récemment construites situées dans le Second District de cette ville,

A l'encoignure des rues St-Philippe et Robertson.

La propriété à côté rue St Philippe No 220, et celle Nos 224 et 224 1/2 rue Villeré, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Jean Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3748.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 août 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 juillet 1881 les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, à savoir:

1° Un terrain d'encoignure situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Robertson, Dumaine et Villeré mesurant 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade à la rue Robertson de 90 pieds 10 pouces 2 lignes. Ensemble une maison en bois couverte en ardoises ayant [illegible] chambres, dont deux dans la mansarde cuisine double couverte en ardoises, lieux d'aisance, cuisine, citerne, hydrant, cour en partie carrelée, &c., &c., gaz dans la maison.

2° Un autre lot de terre situé dans le même district et ilet mesurant mesure française, 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une jolie maison couverte en ardoises, ayant trois chambres de file, avec porte à coulisses, galerie sur le côté servant de corridor d'entrée, cuisine double couverte en ardoises, lieux d'aisance, hangar, deux citernes, waterworks, porte cochère, cour carrelée et un joli jardin d'agrément; gaz dans la maison avec les installations.

3° Un autre lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues Villeré, St-Philippe, Ursulines et Marais, mesurant 40 pieds de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une jolie résidence à deux corps de logis. Nos 224 et 224 1/2 rue Villeré, ayant de chaque côté galerie sur la façade, trois chambres de file avec portes à coulisses, cuisine attenant à la maison ayant de chaque côté trois chambres avec galerie, lieux d'aisance double le tout couvert en ardoises; deux citernes, hangar, cour carrelée, etc., etc.

Le tout d'après les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Deux tiers comptant et la balance à un an de crédit en billets des acquéreurs garantis par hypothèques et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les propriétés seront assurées contre les risques de feu et les polices d'assurance transférées aux porteurs des billets. La clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets seront à la charge des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Oct. deArmas, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 23 30, août 6 13

MEUBLES.

Succession de Jean Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3748.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu, à 5 heures de l'après-midi, à la dernière résidence du défunt rue St Philippe, No 220, entre les rues Robertson et Villeré, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 juillet 1881.

Un lot de meubles meublant comprenant meubles de salle et de chambre à coucher, etc., etc.

Aussi—Une bibliothèque contenant des ouvrages de médecine.

Conditions—comptant.
12 juil—12,17,23.

Outils et matériaux pour Entrepreneurs en bâtisses.

Succession de Henry Smith.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 12 juillet 1881, il sera vendu à 5 heures de l'après midi, rue des Marais entre les rues St. Antoine et Bagatelle.

Un lot d'outils et matériaux pour entrepreneurs en bâtisses. Le tout d'après inventaire que l'on peut examiner à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 juil—

Maison rue Bagatelle No 498.

Vente pour effectuer un partage.

Succession de Jean Bonneron et Marguerite Pages, sa veuve.

No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, rendu et signé le 13 juin 1881—

Un lot de terre situé dans le 3eme District de cette ville, dans l'ilot compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chs. Rolla, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 18-1, en sus du prix d'adjudication.
21 juin—2,9,16 23 juillet

PAR B. ONORATO.

Propriété No 164 rue St-Denis, entre Sixième et Washington.

Succession de John H. May.

No 9086 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 12 juin 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le faubourg Livaudais, désigné par le No 7 de l'ilet No 135, le dit lot mesure au pied anglais: 50 pieds de face à la rue St-Denis entre Sixième et Washington, sur une profondeur de 125 pieds. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera en sus de son adjudication toutes les taxes payables en 1881, et paiera au comptant 10 0/0 sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juin—15 25, juillet 2 9 16

La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.

Succession de Mme Elizabeth Flicker.

No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 29 juin 1881.

La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Clouet, St-Claude et Louisa, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rempart sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 juin—30—9 16 23 30 juil.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES AMÉLIORÉES ET TERRAINS.

Résidence sur la rue Chestnut.

Ilet de terre dans le Sixième District

—ET—

Un intérêt dans une propriété de campagne.

Succession de Charles Gallagher.

No — Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 11 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juin 1881, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la succession de Charles Gallagher. Les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Six ilets de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Hurstville, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 71, 72, 75, 76, 77 et 78, sur un plan original de Hurstville, dressé par B. Buisson, voyer, le 17 de mars 1837 et déposé à l'étude d'Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville, les dits ilets sont désignés comme suit, à savoir:

L'ilet No 71, borné par les rues St-David, Green, Arabella et Joseph.

L'ilet No 72 borné par les rues St-David, Green, Arabella et Nashville.

L'ilet No 75 borné par les rues Green, St George, Arabella et Nashville.

L'ilet No 76 borné par les rues Green, St-George, Arabella et Joseph.

L'ilet No 77 borné par les rues St-George, Long, Arabella et Joseph.

L'ilet No 78 borné par les rues St-George, Long, Arabella et Nashville.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Chestnut, Quatrième et Coliseum, désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte du 14 juin 1870, pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre doit être pris à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington et Chestnut, et mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Chestnut et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces 1 ligne entre lignes parallèles, étant la totalité des Nos 6 et 7, et 3 pieds 1 pouce du fond des lots 1, 2, 3, 4 et 5, sur un plan déposé comme plan No 54, en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages, en bois, élégante et moderne, avec dépendances.

3° Un intérêt indivis dans un morceau de terre situé dans la paroisse Concordia consistant de la moitié ouest de la section 9, township 5 nord, range 7 est excepté ce qui en a été échangé pour une partie égale dans le coin nord-ouest de la section 17 dans les mêmes township et range étant à peu près 25 acres, les dits 25 acres ainsi acquis par échange ayant été requis d'être vendus, faisant à peu près 325 acres plus ou moins avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente comptant sur les lieux.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edgar Grima, notaire, No 14 rue Carondelet. 10 juil—10 18 26 août 3 11.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

65 rue Royale,

Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans.

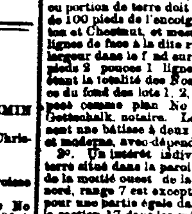

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7août—26 1an MeV

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Second et le Troisième District.

No 178, rue Galvez, entre Dumaine et St-Philippe, Second District.

No 104 rue Kerlerec, entre St Claude et Marais, Troisième District.

Octavie Trexler et autres, vs Lewis Ory, tuteur.

No 3591, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur— Bureau No 46 rue Royale, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, St. Claude et Marais, lequel lot de terre mesure au pied anglais, 30 pieds 3 lignes de face à la rue Kerlerec, 30 pieds 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 6 lignes d'un côté, et de 111 pieds 3 pouces 5 lignes, de l'autre côté. Cette propriété a été acquise de feu Martin Moll, à l'encan, de Jules André Armand Garreau, ainsi qu'il appert d'un acte passé devant Octave De Armas, notaire de cette ville, le 3 février 1870 dûment enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 97, folio 423.

La dite propriété a été dévolue à la dite dame Moll comme héritière testamentaire de son mari, le Dr Moll, ainsi qu'il en ressortira pleinement en se référant aux procédures après décès faites dans l'ancienne Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de feu le Dr Moll, No — du docket de la dite Cour.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant 3 chambres. Aussi, une cuisine en bois à un étage, jointe à l'édifice principal et contenant 2 chambres avec galerie sur le côté, cuves, hangars, lieux d'aisance sur la façade pavée en briques. La propriété porte le numéro municipal 104 rue Kerlerec.

2° Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Dumaine et St Philippe, désigné par le No 5 de l'ilet No 283, lequel lot mesure 30 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Galvez, 132 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dumaine et 131 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4, et 28 pieds 7 pouces 7 lignes dans le fond sur une ligne, et 1 pied 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne, plus ou moins. La dite propriété a été acquise par vente de William Moshan, par acte passé devant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 31 mai 1878, dûment enregistré au bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, dans le livre No 110, folio 530.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage en retraite sur la rue, et contenant une grande galerie sur la façade, 4 chambres détachées de l'édifice principal, et des deux côtés du terrain se trouvent une maison en bois à un étage renfermant chacune une chambre, avec hangars, lieux d'aisance et 2 cuves. La cour de devant et celle de derrière sont plantées d'arbres fruitiers ou donnant de l'ombre.

La propriété porte le numéro municipal 178 rue Galvez.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 juil—2,9,16,23,30 6 août

Meubles de maison, etc.

Octavie Trosclair et autres vs Lewis Ory, tuteur.

No 3591—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—(PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau No 46 rue Royale JEUDI, 14 juillet 1881, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus.

Un assortiment de meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.

Conditions, comptant à l'adjudication.
2juil—2 6 10 14

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français, entre Bons-Enfants et Morales.

Rue Urquhart, entre Union et Français.

Succession de Joséphine François.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau 46, rue Royale.—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., en date du 15 juin 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'ilet No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville lequel dit lot de terre mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine François alias François de Marie Milleux, par acte passé pardevant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1835, enregistré au bureau de transferts, livre 18, folio 22.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'ilet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, François et Morales, selon le dit plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (au pied français) 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 90 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, qui a été acquise de Joséphine Faneda, alias François de Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 582.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
14 juin—18.25, juillet 2.9.16.23.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation Oak Point, etc., dans la Paroisse Plaquemines, à l'encan.

Mme C. R. Graham vs. Oak Point Sugar Company.

No 3205—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MARDI, le 26 juillet 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le tout et particulièrement cette certaine habitation ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, moulin à sucre, machines, appareils et installations, mulets et autres animaux, outils aratoires et articles de propriété personnelle sur ou attachés à la dite habitation, et qui sont au service de l'exploitation de cette habitation, située dans la paroisse Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près 22 milles au bas de la ville, et mesurant, plus ou moins, 25 arpents de face au fleuve Mississippi sur la profondeur usuelle de 40 arpents.

Ensemble avec les doubles concessions dans le fond, étant borné du côté du haut par la terre anciennement appartenant à Lavergne ou Sarpy et connue comme le Concord Place et par le côté du bas par la terre appartenant à S. W. Sawyer, laquelle dite habitation est composée de plusieurs morceaux de terre, marqués De Blanc, Mme John Kelly et J. W. Davis, sur un plan du même et le morceau de terre y touchant, appartenant comme il est dit ci-dessus à S. W. Sawyer, fait par C. W. Lewis, voyer de paroisse de la dite paroisse de Plaquemines, en date du 29 juillet 1878 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 3 août 1876.

2° Tous les droits, titres et intérêts de la dite Oak Point Sugar Company dans et au bail ou le droit d'emploi du 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1886, avec le privilège de renouveler un morceau de terre connu comme la Lilly Plantation, comprenant le quart inférieur anciennement connu comme le Concord Place, à peu près à vingt deux milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, adjacent au Oak Point Place, et mesurant quatre arpents trois quarts de face au fleuve Mississippi sur quatre-vingt arpents de profondeur, sous un instrument de bail à la date ——, par lequel la dite compagnie s'engage à payer un loyer annuel de $600, payable en deux versements égaux le 3 janvier et le 15 décembre de chaque année, et lequel loyer l'acquéreur devra assumer.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles et les conditions.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant ——, notaire.
26 juin—2,9,17.26 juil

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John H. Smith.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D —No 3625.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale ou Casacalvo et Dauphine ou Grands-Hommes, désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 10 juin 1878 enregistré dans la procédure de la dite succession.

Le lot A mesure, selon le dit plan, 35 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot D mesure selon le dit plan, 36 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions —Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sur les lieux.

Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
18juin—18,25—2,9 16,23.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 9 juillet 1881.

OUVERT LES DIMANCHES de 9 A M à 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Bertaccio Bellos	Gaman Charles
Brandt Pasquale	Gur Henri
Carroll H E	Galan Antonio
Cameri Giovanni	Lindeyse Gaetano
Castelnotha Cristoforo	Mahria Pedro
Di Biaggio Giffone	Mucone Giuseppe
De Antoni Giuseppe	Magdri's Vincenzo
Dehert Adolphe	Rochette O

W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.